

PROVINHY ACL MOUSSE

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel
Alcalin chloré - INDUSTRIES VINICOLES
DEROUGISSANT
NETTOYAGE MOUSSE DU MATERIEL VINAIRE (CUVES, PRESSEIRS, MACHINES ...)

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	
Couleur	Non applicable
Odeur	Chlore
pH pur	14±0,5
pH à 10g/l	11,9±0,2
Masse volumique	1,195±0,01 g/cm ³
Point de congélation	-5 °C
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau en toutes proportions

Critères environnementaux :

Demande Chimique en Oxygène (DCO)	203 grammes de dioxygène par kilogramme
Azote	0,1 %
Phosphore	< 0.1 %

Propriétés :

- Détergent
- Moussant
- Mouillant
- Antitartre

Application :

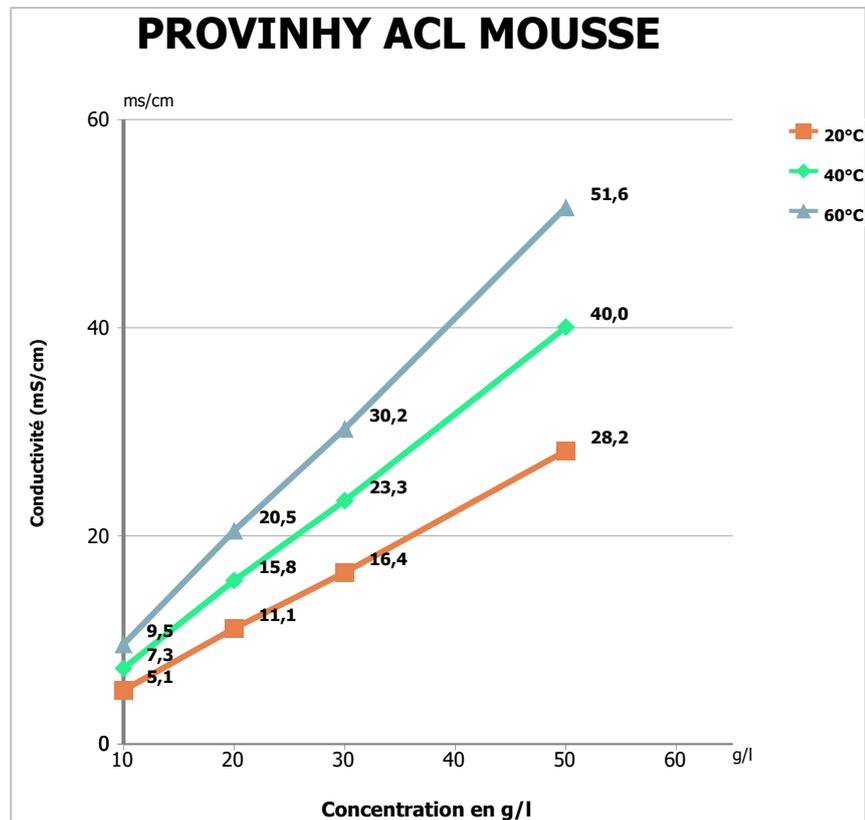
Mode d'emploi :

Concentration : 2 - 4 %
Température : Ambiante
Temps de contact : 15-20 mn
Séquence standard d'utilisation :
Rinçage à l'eau
Application solution PROVINHY ACL MOUSSE au canon à mousse
Rinçage final à l'eau potable

PROVINHY ACL MOUSSE

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

Courbe de conductivité



Si l'appareil de mesure intègre une compensation de température alors se référer à la courbe correspondant à la température de référence.

Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon : 50ml

Pré-traitement : Thiosulfate de sodium

Indicateur : Phénolphaléine 0,9 % (m/v) ou ortho-crésolphtaléine 0,9% (m/v)

Réactif : HCl N/2

Facteur de titrage : $f = 0,52 \pm 0,01$

Concentration en % = chute de burette * f

Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

Conditionnements :

Jerrican

22l

Jaune

26kg

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

PROVINHY ACL MOUSSE

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Utiliser le produit dans les 6 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.

PROVINHY ACL MOUSSE est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans PROVINHY ACL MOUSSE ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

PROVINHY ACL MOUSSE ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.

PRODUIT BIOCIDES - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 11854

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium 5,39g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux